



Presse Nationale

> Politique



Recomposition de la CEI, code électoral : les ordonnances du Chef de l'Etat ratifiées en commission

La Commission des affaires générales et institutionnelles de l'Assemblée nationale, réunie le mardi 19 mai 2020, a adopté le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2020-306 du 04 mars 2020 portant ratification des articles 5, 15, 16 et 17 de la loi n°2019 portant reconstitution de la Commission électorale indépendante (CEI). Elle a également adopté le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2020-356 du 8 avril portant révision du code électoral. Ces deux projets de loi étaient présentés par le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Sidiki Diakitè, épaulé par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé.



Coronavirus : 70 nouveaux cas confirmés

La Côte d'Ivoire a enregistré 70 nouveaux cas de contamination au coronavirus, hier jeudi 21 mai 2020. Ce qui porte à 2 301 le nombre de cas confirmés, dont 1100 guéris et 29 décès, selon ministère de la Santé et de l'Hygiène publique.

> Economie



Fonds de soutien : Les premiers bénéficiaires ont reçu leur chèque

Le mardi 19 mai 2020, au Plateau, s'est effectué la première cérémonie de remise de chèques aux bénéficiaires des fonds de soutien créés par l'État ivoirien. Quatre jours après le lancement (jeudi 14 mai 2020), à Abidjan, des activités des quatre fonds créés pour apporter un appui financier aux acteurs économiques, formel et informel du secteur privé, impactés par la pandémie de la Covid19, ainsi que les personnes rendues vulnérables ou ayant perdu leur emploi, les premiers bénéficiaires ont reçu des chèques variant de 200 000 francs à 500 millions de FCFA. C'est un total de 3,382 milliards de FCFA, qui a été décaissé.



Politique monétaire dans l'UEMOA : le Franc CFA, la fin après 75 ans d'existence

Au terme du Conseil des ministres de ce 20 mai 2020, le Chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, a acté la fin du Franc CFA, synonyme d'une nouvelle ère dans les relations franco-africaines qui sera marquée par l'avènement de l'Eco. L'annonce a été faite par la porte-parole du gouvernement français, Sibeth N'diaye. Mieux, cette décision met également fin à la présence des administrateurs français au sein du Conseil d'administration de la BCEAO, donnant ainsi la plénitude de la gestion de l'Eco aux membres de la zone ouest du CFA. En outre, le compte d'opération, crispation de tous les débats sur le FCFA, disparaît officiellement. La décision du gouvernement français met donc fin à la centralisation des réserves de changes des Etats de l'Afrique francophone de l'Ouest auprès du Trésor public français, conformément à l'accord conclu fin décembre 2019 entre la France et les Etats de l'UEMOA. De façon précise, ce sont 50% des avoirs des pays de l'UEMOA qui étaient versés systématiquement sur le compte d'opérations logé au Trésor public français. Désormais, la BCEAO aura en totalité dans ses caisses les devises générées par les flux commerciaux des Etats de l'UEMOA qui avaient en partage le FCFA.



Développement : Ouattara définit les priorités pour l'Afrique

Prenant part à une table-ronde virtuelle de haut niveau du New York Forum Institute, le mardi 19 mai 2020, le Président ivoirien Alassane Ouattara a invité les pays africains à mettre un accent particulier sur la santé,

l'éducation et la formation afin de permettre à la jeunesse africaine d'avoir des emplois et de demeurer sur le continent pour contribuer à son développement. Alassane Ouattara a profité de cette tribune pour lancer un appel à l'accroissement de l'aide publique au développement et à un nouveau partenariat entre les pays développés et le continent africain. Cette table-ronde qui avait pour thème « Pour une Afrique résiliente : quelles voies tracer ? » a été l'occasion pour les Chefs d'Etat africains d'exposer leurs actions individuelles et collectives dans la lutte contre la pandémie de coronavirus, et de lancer un appel en faveur d'une nouvelle gouvernance mondiale. A cet effet, Alassane Ouattara a présenté la stratégie de la Côte d'Ivoire qui consiste à éviter la propagation de la maladie dans tout le pays en identifiant les cas suspects, en les testant, en les prenant en charge et en faisant suivre les cas contacts. Il a, en outre, évoqué les deux plans qui ont été mis en œuvre dans ce cadre, à savoir le plan de riposte contre la COVID-19 d'un montant de 95 880 000 000 de FCFA qui vise à briser la chaîne de la transmission et à assurer une prise en charge des malades. Et le plan de soutien économique, social et humanitaire d'un montant de 1 700 milliards de FCFA qui entend soutenir l'outil de production, maintenir les emplois, assurer une reprise rapide des activités économiques post-crise et apporter un soutien humanitaire aux populations défavorisées.

► Société



Incidents de la MACA : Le ministère de la Justice évoque des « échauffourées » et annonce une enquête

Ce mercredi 20 mai 2020, des échauffourées ont éclaté entre des agents pénitentiaires en service à la Maison d'arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA). Informé de ces faits, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme s'est immédiatement rendu sur les lieux. A la suite des échanges, le Garde des Sceaux a demandé qu'une enquête soit ouverte afin de situer les responsabilités dans la survenue de ces événements malheureux. Selon le ministre, le calme est revenu au sein de l'établissement pénitentiaire et précise qu'il n'y a eu ni mutinerie ni évasion à la MACA.



Covid-19, progression de la pandémie : Le cri de cœur du ministre Aka Aouélé

La conseillère technique du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Édith Clarisse Kouassy, a, au cours d'une conférence de presse le 20 mai 2020, sur la gestion du coronavirus, appelé à l'engagement de tous pour freiner la progression de la Covid-19, aussi bien à Abidjan que dans les villes de l'intérieur du pays. « Il est donné de constater un relâchement au niveau des mesures sanitaires et sécuritaires, notamment l'application des mesures barrières. Le ministre de la Santé sollicite l'engagement de tous pour faire ensemble barrage à la progression de la Covid-19 dans notre pays », a déclaré Dr Édith Clarisse Kouassy. Selon elle, depuis quelques semaines, le bilan de la pandémie continue de s'alourdir malgré « la qualité de la prise en charge ».



Célébration de la Nuit du destin : le Président de la République salue la contribution de la communauté musulmane à la lutte contre la Covid-19

A l'occasion de la célébration de la Nuit du destin, le 19 mai dans les locaux de la RTI à Abidjan, le Président de la République, Alassane Ouattara, a salué la contribution de la communauté musulmane à la lutte contre la Covid-19. Son message a été lu par le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Sidiki Diakité.

Vu sur le Net

► Economie



Industrie touristique/COVID-19 : Siandou Fofana et les acteurs partagent les recettes de la relance post-COVID-19

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a rencontré, le lundi 18 mai, à Heden Golf Hôtel d'Abidjan, les responsables des différentes faitières de l'industrie touristique. L'incidence recherchée de ce « dialogue direct » entre la tutelle et les opérateurs qui était de faire un bilan d'étape de la stratégie de riposte au profit de l'industrie touristique qui subit de plein-fouet les conséquences de la pandémie mondiale de la maladie à Coronavirus/COVID-19, s'est soldée par un chapelet de bonnes propositions. Traduisant, par la même occasion, l'accord parfait entre Siandou Fofana et les opérateurs dans la capacité de résilience du tourisme ivoirien.

Appui aux entreprises sinistrées : Voici les conditions à remplir pour bénéficier des fonds COVID-19



A l'occasion de la cérémonie de remise de chèques aux bénéficiaires des fonds de soutien mis en place par le gouvernement pour atténuer l'impact économique et social de la pandémie de COVID-19, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a rappelé les conditions à remplir pour accéder à ces fonds. Le ministre a indiqué que pour bénéficier du Fonds de soutien aux grandes entreprises (FSGE) doté d'une enveloppe maximum de 10 milliards FCFA dans la phase transitoire (sur la période du 15 mai au 15 juin 2020), il faut être une entreprise de droit ivoirien implantée sur le territoire national et ayant enregistré un chiffre d'affaires supérieur à un milliard FCFA sur les trois années consécutives (2017, 2018 et 2019) ; être en activité effective et continue sur au moins deux années fiscales 2018 et 2019 ; être à jour de ses déclarations fiscales et sociales au 31 janvier 2020 et avoir enregistré une baisse du chiffre d'affaires d'au moins 30% au premier trimestre 2020 comparativement au premier trimestre 2019. S'agissant du Fonds de soutien au Pme (FSPME), en plus des critères ci-dessus énumérés, les entreprises doivent fournir une note sur le plan de continuité des activités (pour les prêts).

> Société



Cité Rouge, 220 logements et Riviera 2 : le Premier Ministre offre plus de 10 Tonnes de riz aux étudiants résidents

La caravane de solidarité du Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, en faveur des étudiants résidant sur les cités universitaires, était, le mercredi 20 mai, dans les résidences universitaires de la Cité rouge, d'Adjamé 220 logements et de la Riviera 2. Après les étudiants résidents de la cité de Mermoz dimanche dernier, c'était au tour des étudiants de ces cités universitaires de recevoir les émissions du Premier Ministre. Ces dons en vivres ont été remis ce mercredi par le ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mamadou Touré. (Source : Ministère)



Côte d'Ivoire: une trentaine de personnes interpellées à la frontière

Les forces de sécurité ivoiriennes ont interpellé 31 personnes mardi aux frontières Nord, notamment sur l'axe Ouangolo-Laleraba. Ces individus tentaient de « contourner les voies et postes officiels », selon le commissaire de Police Charlemagne Bleu établissant le point quotidien de la lutte contre le Coronavirus. Pour rappel, les frontières ivoiriennes sont fermées depuis mars, en vue de limiter les déplacements d'un côté à l'autre et bloquer la propagation du COVID-19.



Lutte contre la COVID-19 : La levée de certaines restrictions ne signifie pas la fin de cette pandémie, précise la Police

La Direction générale de la Police nationale (DGPN) à travers un poste sur sa page Facebook, tient à informer les populations et à les protéger contre la COVID-19. À cet effet, elle rappelle que la COVID-19 est une pandémie grave et vicieuse. Pour la vaincre, elle indique qu'il faut continuer à appliquer les mesures barrières dans la discipline et la fermeté. Elle précise qu'outre la levée de certaines restrictions par le Conseil national de sécurité (Cns) ne signifie pas la fin de cette pandémie.



Concours directs d'entrée à l'école de police 2020, le dépôt des dossiers de candidature démarre le mardi 26 mai (officiel)

Le dépôt des dossiers de candidature pour les concours directs d'entrée à l'Ecole Nationale de Police (ENP) d'élèves commissaires, officiers et sous-officiers se fera du mardi 26 mai au lundi 6 juillet 2020, indique un communiqué de la direction des examens et concours du ministère de la sécurité. Pour ces concours directs de recrutement d'élèves commissaires, officiers et sous-officiers, le certificat de position militaire n'est plus exigé pour être candidat aux concours de la police nationale. Pour autant, les candidats peuvent s'inscrire aux trois concours à condition d'avoir les diplômes requis.

Agence de Presse

> Economie



Cacao ivoirien: l'organe de régulation engage 6 milliards Fcfa pour recenser les vergers et les producteurs

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, a engagé le recensement des vergers de cacao et des producteurs, y compris dans les forêts classées, une opération financée à hauteur de 6 milliards FCFA par le Conseil du café-cacao, organe de régulation de la filière, selon un bilan partiel de l'Initiative cacao

forêts allant de 2018 à 2019. Cette opération de recensement des vergers et des acteurs de la filière s'inscrit dans le cadre du projet Initiative cacao forêts (ICF), qui vise à éliminer la déforestation dans la chaîne d'approvisionnement du cacao.

> Société



COVID-19: Des convois en provenance d'Abidjan soumis au contrôle sanitaire

Des convois d'environ 300 personnes, notamment des enseignants, des élèves en provenance d'Abidjan ont été soumis à un contrôle sanitaire, à Daoukro. Le médecin coordonnateur du CREMOSS de Daoukro, Dr Donatini Coulibaly, a donné cette information mardi. Il a expliqué qu'il s'agit de faire un test à l'entrée de la ville, prendre la température des passagers, les enregistrer, les tracer pour les localiser.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.